

27

LA

CROIX DE CHAMPAGNAC

(CREUSE)



PAR M. DE CESSAC

INSPECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

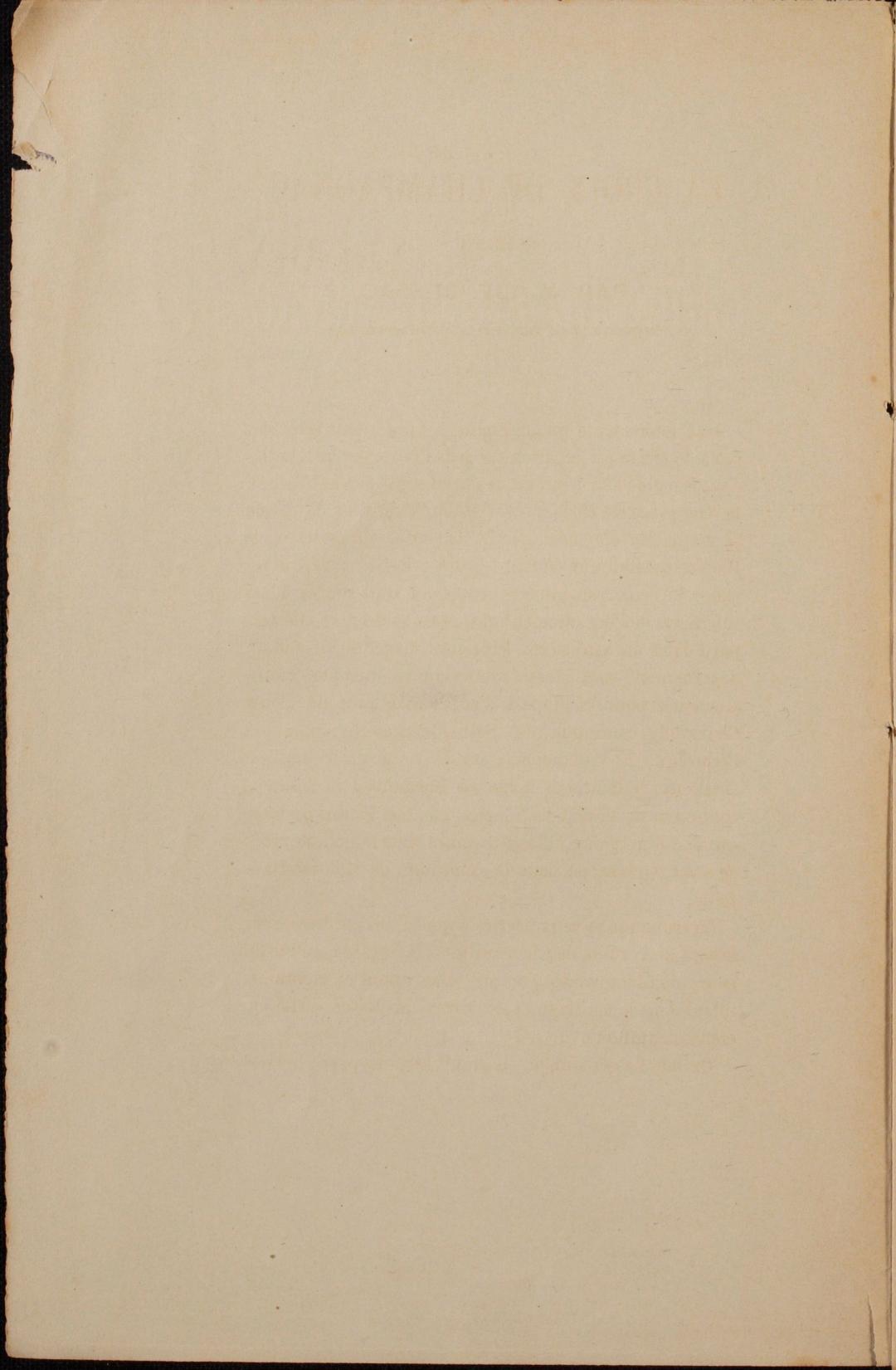


TOURS

IMPRIMERIE JULES BOUSEREZ

—
1873





LEGS
Auguste BRUTAILS
1859-1926

LA CROIX DE CHAMPAGNAC

(CREUSE)

PAR M. DE CESSAC

INSPECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

Une intéressante monographie à faire serait celle des croix de pierre du département de la Creuse portant, taillés dans le même bloc de granit, le Christ sur la face antérieure, la Vierge sur le côté opposé, entourés souvent de divers personnages. J'ai déjà décrit la croix du village de Banassac, commune de Saint-Sulpice-le-Guéritois, qui est ornée de deux personnages gravés au trait sur les lobes inférieurs de l'encadrement qui réunit ses bras : elle m'a paru dater du XIII^e siècle. Plusieurs de celles du sud du département sont aussi intéressantes quoique moins anciennes pour la plupart. J'en connais près de Pont-Charraud, commune de Saint-Georges-Nigremont, à Pigerolles, à Villemoneix, sur la route de Felletin à Gentioux, à Gentioux même, à Bosmoreau, à Bonlieu, commune de Peyrat-la-Nonière, etc. etc. Enfin, un monument d'un genre différent, connu sous le nom de *croix de saint Barbère*, est dans la commune de Moutier-Rauzeille.

La croix que je veux décrire aujourd'hui est dressée sur le bord de la route de Chénérailles à Bellegarde, au bas du bourg de Champagnac, au pied d'un grand et vigoureux tilleul dont le feuillage épais forme au-dessus d'elle un dôme magnifique.

Un autel assez simple, en granit bleu du pays, lui sert

de base. La date 1524 est gravée en creux sur la tranche de la table de cet autel. L'arbre d'une seule pierre en granit à deux micas, à grains assez fins, a plus de cinq mètres de hauteur. Le bas est carré, le haut rond. Le passage d'une de ces formes à l'autre a été obtenu à l'aide de quatre petites colonnettes à demi engagées, ménagées aux angles. Partant à peu de distance de la base, ces colonnettes atteignent à peine le tiers de la hauteur de l'arbre de la croix. Trois liens, dont les deux supérieurs sont plus rapprochés, les tiennent serrés contre lui.

Sur cet arbre est placée une croix un peu plus haute que large, d'une pierre différente, à grains très-fins, de couleur grisâtre, dont je n'ai pu, à cause de la distance, discerner la nature. Cette croix repose sur un socle en forme de croisillon, de même dimension que ses bras, renflé en disque à son milieu pour servir de couronnement au fût que je viens de décrire. Ce socle est plat en dessus, orné en dessous, à chaque extrémité, d'une sorte de pendentif peu prononcé, carré par le haut, rond par le bas, d'où part en remontant quatre feuilles lobées.

Les bouts libres de la croix sont terminés en pointe allongée, flanquée de crossettes aux quatres angles. Le Christ, en fort relief, a la tête penchée en avant, les bras horizontaux, les pieds retenus par un seul clou.

Sur le socle sont deux personnages debout ; leur tête touche les bras de la croix. Celui de droite, tourné vers le Christ, a les mains jointes et tendues vers lui ; celui de gauche, qui est de face, paraît avoir les bras en croix sur la poitrine. Tous deux ont de longs vêtements, plus amples dans le personnage de gauche, plus étroits dans celui de droite.

La face opposée montre la Vierge debout, les pieds reposant sur une tête d'ange. Au-dessus, un renflement de

la pierre porte comme l'autel la date 1524. De chaque côté de la Vierge sont deux statuettes plus courtes et plus trapues que celles de la face; elles sont adossées aux premières. Ces statuettes représentent deux moines dont les mains paraissent tenir un objet, un livre peut-être, et qui implorent la Vierge, vers laquelle ils sont tournés.

Cette croix me rappelle celle du cimetière de Poma (Aude), figurée sans description dans le volume qui rend compte du Congrès archéologique tenu à Carcassonne, en 1868, par la Société française d'archéologie. La croix de Poma est plus chargée de figurines que celle de Champagnac, mais elle a comme elle deux grands personnages debout posés sur un socle identique. Leur attitude est sensiblement la même. Ainsi qu'à Champagnac le personnage de droite est tourné vers le Christ, seulement ses bras sont en croix sur la poitrine; celui de gauche a, au contraire, les mains jointes, mais elles sont baissées. Nous trouvons aussi dans cette croix la figure de moine; elle est unique, agenouillée entre le personnage de gauche et le Christ. Comme à Champagnac les dimensions de cette figurine sont bien plus faibles que celles des deux autres statuettes.

Les détails de la croix de la Creuse sont un peu frustes, la croix du département de l'Aude est, au contraire, parfaitement conservée. Dans toutes les deux le costume du personnage de gauche est le costume d'une femme, celui du personnage de droite, le costume d'un homme qui paraît très-jeune. Nous avons donc la représentation de la sainte Vierge et de saint Jean l'Évangéliste, et cette représentation doit faire allusion à ce passage de l'évangile selon saint Jean : *Cum vidisset ergo Jesus matrem, et discipulum stantem quem diligebat, dicit matri suæ : mulier, ecce filius tuus. Deinde dicit discipulo : Ecce mater tua.*

Les deux statues de la Vierge et de saint Jean accompagnent souvent les croix de la fin du xv^e siècle et du commencement du xvi^e. M. de Montaiglon a publié (1) la description et la figure d'une croix-horloge des premières années du xvi^e siècle, sur le socle de laquelle la Vierge est à gauche et saint Jean à droite, comme dans les deux croix de Champagnac et de Poma. Ils se retrouvent ainsi disposés sur une croix du département de la Seine-Inférieure dont je vais parler.

Quant aux représentations de moines, la position de celui de Poma est celle d'un donateur. Il en est de même d'un chevalier et de sa femme agenouillés en face l'un de l'autre, au-dessous du Christ, de la Vierge aux bras en croix et de saint Jean tenant le livre des saints évangiles, qu'on voit sur une croix découverte dans la Seine-Inférieure par M. de Glanville et que M. de Caumont a figurée dans son *Abécédaire d'archéologie religieuse* (2).

 Bien que la place qu'occupent les moines de la croix de Champagnac ne soit pas celle attribuée aux donateurs, peut-être ne doit-on pas y voir autre chose. Dans ce cas ces moines devraient appartemir à l'abbaye de Bonlieu, abbaye voisine, à laquelle les seigneurs de la Roche-Aymon firent plusieurs donations dans cette paroisse de Champagnac, à la fin du xii^e siècle et au commencement du xiii^e. Elle serait l'œuvre de leur munificence et de leur piété.

(1) *Rev. des soc. sav.* Ve série, t. 1^{er} p. 147.

(2) Ve édit., p. 708.

